

Question 1 : Que représente aujourd'hui la FMCI au Maroc ? Quelles sont ses missions ?

La Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie « FMCI » est une organisation professionnelle créée en 1976 et regroupant plus de **250** sociétés d'ingénierie et de conseils organisées au sein d'associations, elle est leur représentant officiel auprès des pouvoirs publics. Elle fédère plusieurs associations régionales couvrant l'ensemble du territoire national. Elle regroupe aussi quatre associations sectorielles : Association du **Bâtiment**, Association des **bureaux de conseils**, Association des **laboratoires BTP**, Association de **l'ingénierie informatique**.

L'ingénierie intervient dans l'ensemble des projets d'investissement BTP sous forme d'études, d'assistance technique, de contrôle ou d'essais portant sur la faisabilité, la conception, la réalisation et la gestion des projets depuis leur implantation jusqu'à leur mise en service, voire leur exploitation et éventuel démantèlement.

Elle accompagne la dynamique que connaît le secteur BTP depuis plus d'une quinzaine d'années à travers les programmes ambitieux d'infrastructures lancés par le Maroc : Routes, Autoroutes, Voies ferrées, Ports, Villes Nouvelles, Barrages,

Elle accompagne aussi les efforts de décentralisation et de régionalisation à travers la création et le développement de représentations régionales dites « FMCI – région » à même d'assurer la coordination et l'exécution du plan d'action de la fédération au niveau de la région et par suite son harmonisation à l'échelle nationale.

Question 2 : Vous venez d'être élu Président de la FMCI. Comment définissez-vous votre rôle ? Quels sont vos objectifs ?

Avant le renouvellement de nos instances, nous avons tenu à revoir d'abord notre système de gouvernance pour le rendre encore plus collégial et participatif et par conséquent plus représentatif des différents pans de notre fédération.

Ainsi un nouveau bureau national a été élu avec des commissions statutaires et de mandat traitant de manière exhaustive l'ensemble des aspects de notre profession : organisation, marché et régulation, juridique et fiscal, développement compétitif, mutualisation, innovation et partenariat au Maroc et à l'étranger, ...

Le bureau s'appuie également sur l'avis consultatif d'un conseil national qui assure un relais permanent avec nos membres dans les régions.

Mon rôle est donc de piloter ce dispositif mis en place, le pérenniser et l'implémenter valablement auprès de nos interlocuteurs publics et privés pour permettre à notre fédération de contribuer au développement économique de notre pays.

Question 3 : Comment la FMCI collabore t-elle avec la Direction des Routes ?

En plus de l'activité opérationnelle de ses membres dans les projets routiers, la FMCI participe activement aux chantiers institutionnels en émettant ses avis et contribuant dans la conception, l'élaboration et le suivi des programmes stratégiques de développement, des textes réglementaires et organisationnels relatifs aux infrastructures routières et autoroutières de la Direction des routes.

La FMCI participe activement dans la formation et le développement compétitif des ressources nécessaires à l'évolution et l'épanouissement du secteur routier. Elle a ainsi établi ces dernières années des conventions et des accords avec des universités et organismes de formation visant une participation active des membres de la FMCI dans les programmes de formation d'ingénieurs et de licences professionnelles et l'accueil de stagiaires en vue d'une formation duale à même d'assurer l'adéquation escomptée des profils formés aux besoins réels du secteur.

La FMCI participe activement à l'organisation de manifestations scientifiques et techniques pilotées par la Direction des Routes : Congrès nationaux et internationaux, journées techniques, symposium, ... son président étant l'un des vice présidents du bureau de l'Association Marocaine du Congrès de la Route « AMPCR »

Question 4 : Quels sont les grands projets en cours de la FMCI ?

La FMCI est sur le point de ratifier avec la Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics « FNBTP » un contrat programme devant lier ces deux fédérations aux pouvoirs publics et visant le développement du secteur de la construction dont l'infrastructure routière. Ce contrat sera probablement opérationnel au cours du deuxième semestre 2017.

Dans le cadre de son engagement volontaire pour l'environnement et le développement durable qui date de 2010, la FMCI est prédisposée à continuer à contribuer aux efforts déployés par la direction des routes et les autres parties prenantes dans la mise en œuvre des recommandations de la COP22 dans les projets futurs aussi bien au Maroc qu'en Afrique.